

SO.P.PHI

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE

14 rue de Rivoli 49000 Angers

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Le 6 février 2018

Objet : la réforme du baccalauréat et l'enseignement de la philosophie

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale,

La Société des Professeurs de Philosophie s'est engagée pour défendre le Rapport de la commission Mathiot auprès des autres associations et des professeurs de philosophie. En effet, ce Rapport a introduit des éléments essentiels à ses yeux. Lorsqu'elle a été entendue par la commission, elle a défendu le principe qu'un enseignement élémentaire de la philosophie s'adresse à tous et participe à l'institution d'une égalité véritable. Introduit en terminale, il écarte les complicités culturelles dont pâtissent les plus démunis. En philosophie, les bases s'acquièrent en terminale, si bien qu'un élève y entre sans lacunes philosophiques. L'enseignement philosophique constitue donc l'occasion d'un nouveau départ pour nombre d'élèves ailleurs en difficultés. Par sa nature élémentaire, il réalise en terminale les conditions réelles d'une égale dignité des voies de formation.

Le Rapport de la commission Mathiot reconnaît à la philosophie un rôle essentiel, non seulement dans le cursus secondaire et sa préparation au supérieur, mais dans la formation de l'homme et du citoyen. Dans la nouvelle architecture du baccalauréat qui est envisagée, la philosophie constitue un bien commun. La Société des Professeurs de Philosophie s'en félicite. Puisque les préconisations de ce Rapport n'oublient pas de souligner l'importance « de conditions horaires adaptées au statut d'épreuve universelle » (p. 14), nous nous permettons, en cette période de concertation concernant la réforme du baccalauréat, de vous écrire afin de soutenir le principe d'un horaire de quatre heures hebdomadaires pour le tronc commun en terminale. En effet, cette base est nécessaire à un authentique enseignement de la philosophie au lycée. Sans elle, l'élémentaire pourrait bien céder la place au rudimentaire. Et c'est sur elle qu'un éventuel approfondissement dans le cadre des « majeures » et des « mineures » nous semble envisageable pour les élèves qui le souhaiteraient.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux,

Jean-Marie FREY (Président de la Société des Professeurs de Philosophie)

